

NOTE D'INFORMATIONS

TARIFS au 01/07/2016

FRAIS CONNEXES DES APPRENTIS

(cf. délibération n° 2015-2-28 CA du 15/06/2015)

Niveau V	CAPA JP BPA TAP	60 €uros par <u>année</u> 60 €uros par <u>année</u>
Niveau IV	BP AP	90 €uros par <u>année</u>
Niveau III	BTSA	105 €uros par <u>année</u>

Règlement joint dans le DOSSIER DE CANDIDATURE :

- soit par chèque à l'ordre de :
« *Agent Comptable EPLEA Aix Valabre Marseille* »
(en indiquant NOM et Prénom de l'apprenti au dos du chèque),
- soit en espèces auprès de :
 - 1) Mme SANCHEZ : 04.42.65.78.68 Site de Valabre
A contacter pour un rendez-vous.
 - 2) Mme SKAPAITE: 04.91.16.78.50 Site de Marseille
A contacter pour un rendez-vous.

Le Directeur du CFPPA d'Aix-Valabre/Marseille
Responsable de l'UFA de Valabre



Michel JGHETTO